Arcachon, le 9 juin 2016 - La Fédération de l'Hospitalisation privée (FHP) et sa branche spécialisée en soins de suite et de réadaptation (FHP-SSR) annoncent la signature d'une convention avec le Groupe Associatif Siel Bleu pour renforcer la pratique de l'activité physique adaptée (APA) dans les établissements de santé privés.

Valérie Fourneyron, députée et ancienne ministre des Sports, a assisté à la signature de cette convention, lors du congrès de la FHP-SSR, à Arcachon. Elle avait porté un amendement à la loi santé en faveur de la prescription médicale d'activités physiques adaptées.

L'APA est un outil essentiel de prévention et de préservation du capital santé. Elle s'adresse en particulier aux personnes fragiles : personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes de maladies chroniques pour lesquelles la pratique sportive est entravée et pourtant essentielle à l'amélioration ou la préservation de leur santé.
« En nous engageant avec Siel Bleu, nous sommes fiers de contribuer pleinement au développement de l'activité physique adaptée et d'améliorer encore la santé globale et le bien-être de nos patients », a déclaré Lamine Gharbi, président de la FHP.

La convention prévoit l'information et la sensibilisation des personnels des 1.000 cliniques et hôpitaux privés à la pratique de l'APA et à ses bénéfices, ainsi qu'un rapprochement au plan local des cliniques et responsables départementaux de Siel Bleu pour répondre aux besoins des professionnels et des patients.

« Les activités physiques et sportives adaptées font déjà partie intégrante de l'arsenal thérapeutique de la prise en charge en soins de suite et réadaptation. Nos établissements pourront bénéficier de l'appui et de l'expertise du Groupe Associatif Siel Bleu et ce dernier pourra également profiter de l'expérience de beaucoup de nos adhérents dans la promotion de l'APA. Cette convention marque une véritable synergie. »
, s'est félicité le Dr Gabriel Bossy président de la FHP-SSR.

Le Groupe Associatif Siel Bleu met à profit ses 19 années d'expérience auprès de 100.000 bénéficiaires qui suivent de façon hebdomadaires ses activités en France.

« Siel Bleu est très honoré et heureux de ce partenariat. C'est un pas de plus dans la reconnaissance et la diffusion de cet incroyable outil qu'est l'activité physique, adaptée aux capacités, besoins et envies des personnes » affirme Jean-Michel Ricard, directeur général du Groupe Associatif Siel Bleu.

A propos du Groupe Associatif Siel Bleu
L'activité physique, c'est bon pour la santé, le bien-être et ça donne le sourire !

Le Groupe Associatif Siel Bleu en est convaincu depuis 1997 et s'est développé pour permettre à plus de 100 000 bénéficiaires par semaine (en France), de pratiquer une activité physique adaptée à leurs besoins, capacités et envies. Ce sont 500 « sielbleusiens », professeurs diplômés et spécialisés en activité physique adaptée qui interviennent partout en France, et le Groupe Associatif Siel Bleu est également présent en Belgique, en Espagne et en Irlande !

Tout le monde devrait pouvoir avoir accès à l'activité physique adaptée, et notamment les plus fragiles. : personnes âgées, adultes et enfants en situation de handicap ou atteints de

maladies chroniques (diabète, cancer, obésité, maladie d'Alzheimer, ...).

En établissement, à domicile ou dans le monde du travail, le Groupe Associatif Siel Bleu promeut l'activité physique comme une offre thérapeutique à part entière qui doit être accessible au plus grand nombre, quelle que soit sa situation financière.

Il innove au quotidien avec le corps médical pour créer des programmes spécifiques et prouver l'impact de ses activités sur la santé pour chaque pathologie.

A propos de la FHP
La FHP regroupe 1.000 cliniques et hôpitaux privés qui assurent chaque année la prise en charge de 8,5 millions de patients. Environ 150.000 salariés (personnels de soins, administratifs et techniciens) travaillent dans les établissements de santé privés et 40.000 médecins y exercent. Les cliniques et hôpitaux privés prennent en charge :

- 57% des interventions chirurgicales
- Près de 68% de la chirurgie ambulatoire
- 2,3 millions de passages dans 130 services d'urgences
- Un accouchement sur quatre
- Plus d'un tiers des soins de suite et de réadaptation
- Plus de 17% des hospitalisations psychiatriques

A propos de la FHP-SSR
La FHP-SSR est l'organisation représentative des 460 établissements privés de SSR. Plus de 25.000 professionnels, dont environ 3.000 médecins y travaillent.

Les établissements privés de SSR prennent en charge plus de 350.000 patients par an, pour environ 12 millions de journées d'hospitalisation.

Les prises en charge des cliniques privées de SSR, c'est notamment :

- Plus d'1/3 de l'activité SSR nationale
- 48% des pathologies chroniques (affections cardio-vasculaires, respiratoires, des systèmes digestif, métabolique et endocrinien,..)
- 30% des affections du système nerveux
- 45% des affections de l'appareil locomoteur